Consultation des détails des modules

Activités soins/éducation - FORAV6

Code du module:	FORAV6
Unité capitalisable:	Prise en charge et stimulation de clients 3 (EDUC3)
Profession:	Auxiliaire de vie
Diplôme / **Certificat:**	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable d'adapter convenablement sa communication personnelle aux conditions de vie particulières des bénéficiaires, d'analyser des hypothèses correspondantes en équipe et de réagir adéquatement aux besoins des bénéficiaires.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti se montre réceptif à plusieurs autres hypothèses possibles, commentées au cours de discussions en équipe, et il communique d'une manière convenable et adaptée aux conditions de vie particulières des bénéficiaires:
 - décès et deuil,
 - séparations,
 - nouveau compagnon d'un parent,
 - naissance de frères et sœurs,
 - déménagement,
 - etc.

SOCLES

- L'apprenti s'est montré réceptif à la majorité des autres hypothèses.
- La communication de l'apprenti était adaptée aux bénéficiaires et aux circonstances dans une large mesure.

2

L'apprenti est capable d'adopter une attitude professionnelle et de réagir convenablement quand il est confronté aux angoisses des bénéficiaires.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti distingue des angoisses éventuelles, par exemple
 - la peur d'une séparation,
 - l'angoisse sociale,
 - l'angoisse généralisée,
 - les peurs existentielles,
 - etc.
- L'apprenti propose des options d'actions adéquates.
- L'apprenti applique les méthodes étudiées de la communication et du soutien des bénéficiaires confrontés à des angoisses.
- L'apprenti se montre réceptif à plusieurs hypothèses/interprétations au cours des discussions correspondantes pendant les concertations en équipe.

SOCLES

- L'apprenti a identifié les angoisses éventuelles des bénéficiaires.
- L'apprenti a proposé des options d'actions majoritairement adaptées.
- L'apprenti a opté pour une méthode de communication cohérente dans une large mesure.
- L'apprenti a réagi d'une manière réceptive dans une large mesure aux autres contributions aux discussions concernant des hypothèses ainsi que des interprétations.

3

L'apprenti est capable de constater des comportements compromettant sa sécurité personnelle et la sécurité d'autrui et réagir convenablement à des attitudes défiantes des bénéficiaires et il assure la protection de bénéficiaires/de personne avec des déficiences, celle d'autres intervenants ainsi que sa propre sécurité dans des circonstances de compromissio imminente de sa sécurité personnelle et de la sécurité d'autrui.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti distingue les différents troubles du comportement, par exemple
 - les cris excessifs,
 - la violence,
 - les obscénités,
 - le larmoiement,
 - l'obstination,
 - l'absence de volonté,
 - la désinhibition,
 - les comportements égocentriques et malicieux,
 - etc.
- L'apprenti emploie une communication adéquate au cours de la prise en charge de bénéficiaires accusant
 - des attitudes défiantes,
 - une mauvaise conduite,
 - des comportements perturbateurs.
- L'apprenti applique des méthodes d'action pour intervenir d'une manière préventive et apaisante dans des circonstances où sa sécurité personnelle ainsi que la sécurité d'autrui sont compromises.
- L'apprenti est réceptif à plusieurs hypothèses/interprétations au cours de discussions en équipe.

SOCLES

- L'apprenti a correctement distingué la majorité des différents troubles du comportement.
- L'apprenti a employé une communication adaptée dans une large mesure.
- Les méthodes d'action appliquées étaient en majorité cohérentes.
- L'apprenti a réagi d'une manière réceptive dans une large mesure aux autres contributions aux discussions concernant des hypothèses ainsi que des interprétations.

4

L'apprenti est capable de définir le déroulement de sa séquence et des propositions pour lesquelles il a opté en considé le cadre horaire ainsi que la date éventuelle d'une épreuve, de planifier les deux premières propositions de la séquence laquelle il a opté par écrit, de les mettre en pratique, de définir les objectifs d'action pour la séquence pour laquelle il a o pour les deux premières propositions et d'en tenir compte au cours de la planification des propositions.

Note maximale: 24

INDICATEURS

- L'apprenti planifie le déroulement de la séquence pour laquelle il a opté et il tient compte de la date éventuelle d'une épreuve et du cadre horaire.
- L'apprenti planifie et met en pratique les deux premières propositions de la séquence en se référant aux trois phases et en considérant
 - le bénéficiaire,
 - les activités quotidiennes de l'institution,
 - le concept,
 - les champs d'action.
- L'apprenti tient compte du matériel requis pour les deux propositions.
- L'apprenti considère les aspects suivants au cours de la préparation et de la mise en pratique:
 - l'aménagement de l'espace,
 - l'ergonomie,
 - la sécurité de tous les intervenants,
 - les règles d'hygiène.
- L'apprenti assume la mission d'un professionnel avec une manière d'agir méthodique.
- L'apprenti analyse les objectifs définis.

SOCLES

- La planification du déroulement de la séquence était logique dans une large mesure.
- L'apprenti a respecté le cadre horaire.
- La planification de la séquence et des deux propositions pour lesquelles l'apprenti a opté étaient cohérentes dans une large mesure.
- L'apprenti a mis les deux propositions en pratique d'une manière logique et chronologique dans une large mesure.
- Le matériel était convenable, disponible et complet dans une large mesure.
- L'attribution était cohérente.
- L'apprenti a correctement considéré la majorité des aspects au cours de la préparation des propositions.
- Les actions professionnelles ainsi que l'attitude de l'apprenti étaient convenables.
- Les réflexions étaient cohérentes.